

Le 26 septembre 2017

## COMMUNIQUE DE PRESSE

# Services à la personne en Île-de-France: les conditions d'emploi demeurent précaires

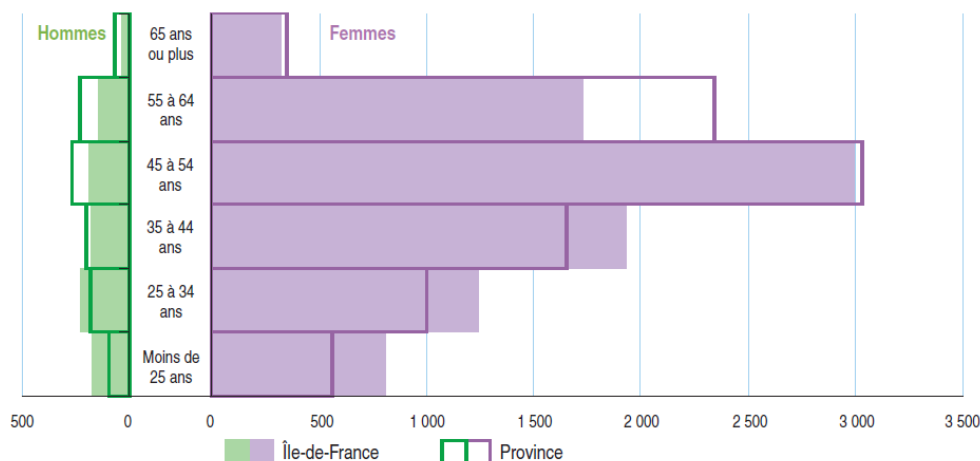
En Île-de-France, en 2013, le secteur des services à la personne représente 4 % de l'emploi salarié, soit 213 000 salariés. Ceux-ci sont très majoritairement employés directement par des particuliers, beaucoup plus souvent pour la garde d'enfants qu'en province.

Les conditions de travail dans les services à la personne sont peu attractives du fait d'un faible temps de travail total réparti sur de multiples employeurs, d'une rémunération peu élevée et d'une exposition élevée aux risques professionnels.

Ces métiers peinent à progresser, surtout auprès des hommes ou des jeunes et restent fortement féminisés et vieillissants. Les entreprises privées sont de plus en plus nombreuses parmi les organismes des services à la personne, contrairement aux associations et aux structures publiques. Les deux activités principales assurées par les organismes sont l'assistance aux personnes âgées ou dépendantes, et le ménage.

### 3 Les salariés franciliens des SAP : une population féminine et qui vieillit, mais qui reste plus jeune qu'en province

Répartition de la population des salariés des SAP selon le sexe, en Île-de-France et en province, pour 10 000 individus



Champ : salariés des SAP au lieu de résidence, ayant un poste SAP au cours de la 3<sup>e</sup> semaine de mars 2013, hors postes d'assistants maternels.

Sources : Insee, DADS-GF, fichier Particuliers Employeurs - DGE, Liste des Siret de Nova - Ircem, 2013.

Retrouvez l'étude sur : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Contacts presse : Insee Ile-de-France : Éric BONNEFOI - [eric.bonnefoi@insee.fr](mailto:eric.bonnefoi@insee.fr) 01 30 96 90 51